

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DE VAL-MORIN**

Extrait du procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue le 11 février 2020 à la salle du conseil située au 6120, rue Morin à 20h00.

SONT PRÉSENTS

Monsieur Benoit Perreault, maire	Monsieur Michel Bazinet, conseiller
Madame Donna Salvati, conseillère	Madame Lisa Zenga, conseillère
Monsieur Jean-Guy Leroux, conseiller	Monsieur Daniel Desmarais, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Benoit Perreault, maire.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT Monsieur Pierre Delage, directeur général

EST ABSENTE Madame Annick Léveillé, conseillère

2020-02-047

RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS EN TRAVAUX PUBLICS À TITRE DE PREMIERS INTERVENANTS AU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE les professionnels des travaux publics font partie des premiers intervenants appelés lors d'une catastrophe naturelle, d'intempéries et de bris de biens collectifs;

CONSIDÉRANT QUE les directions des travaux publics constituent une portion majeure des budgets des villes, que ces équipes sont menées de main de maître par des gestionnaires aguerris qui doivent pouvoir composer avec des enjeux environnementaux, techniques, humains, budgétaires, et ce, dans un contexte de clients-citoyens, et qu'une reconnaissance permettrait à ces gestionnaires d'exception d'obtenir des sièges autour de tables stratégiques et de porter leur voix sur les dossiers qui les touchent et les impactent;

CONSIDÉRANT QUE les gestionnaires des travaux publics ressentent le besoin de standardiser et de normaliser certaines actions pour en assurer la qualité et la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE les différentes directions en travaux publics font face à d'importants défis de changements et de gestion de la relève et qu'une reconnaissance du secteur permettrait de mieux connaître les différents corps de métiers qui les composent, et qu'en positionnant les travaux publics comme un secteur reconnu, il sera possible de former adéquatement les ressources, d'attirer une relève de choix et la garder motivée et fière.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Daniel Desmarais, conseiller

et résolu

QUE la direction des travaux publics de la municipalité de Val-Morin soit reconnue en tant que premiers intervenants

Et

QUE le conseil municipal appuie les démarches de reconnaissance du secteur des travaux publics au Québec effectuées par l'Association des travaux publics d'Amérique auprès des instances gouvernementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Copie certifiée conforme à l'original.

À Val-Morin, ce 12 février 2020.



Pierre Delage, directeur général et secrétaire-trésorier